

## AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE

La Corporation des Comtés unis de Prescott et Russell et le canton d'Alfred et Plantagenet tiendront une **assemblée publique virtuelle le 19 janvier 2021 à 19h00**, afin de considérer la demande d'approbation d'un plan préliminaire de lotissement sous l'article 51 de la Loi sur l'aménagement du territoire (**dossier n° 040-S-20-007**) et d'obtenir les commentaires du public.

**SOYEZ AVISÉ** que les Comtés unis de Prescott et Russell ont considéré cette demande complète le **10 novembre 2020**.

Un lien vers l'événement en direct sera publié avant la réunion sur la page Web du canton d'Alfred et Plantagenet: <https://www.alfred-plantagenet.com/urbanisme/>

**Veillez confirmer votre présence (en personne ou virtuelle)** en envoyant un courriel à la Greffière, Mme Annie Rochefort, à [arochefort@alfred-plantagenet.ca](mailto:arochefort@alfred-plantagenet.ca) ou en téléphonant au 613-673-4797, poste 225, indiquant les noms complets et adresses civiques des personnes souhaitant participer.

**Toute Personne** peut assister à la réunion publique virtuelle et/ou faire une présentation verbale ou écrite, soit en faveur ou contre la proposition en transmettant leur demande au canton d'Alfred et Plantagenet avant **16h le 15 janvier 2021**.

**TOUTE PERSONNE** peut également faire des observations écrites par la poste ou par courriel au département d'Urbanisme et de Foresterie des Comtés unis de Prescott et Russell en soutien ou en opposition au projet proposé avant **le 19 février 2021** à l'adresse indiquée ci-dessous. Veuillez inclure le numéro de dossier dans toute correspondance.

**LE BUT** – La demande d'approbation de ce plan préliminaire de lotissement comporte 117 lots pour des résidences unifamiliales et/ou jumelées. La parcelle de terrain affectée est située à l'est des rues Castel et Bordeaux, et au sud des propriétés longeant la rue Principale et décrite comme faisant partie du lot 29, concession BF, dans l'ancien canton de Plantagenet Nord.

**L'INFORMATION ADDITIONNELLE** concernant le plan de lotissement proposé est disponible pour consultation en ligne sur le site Web du département d'Urbanisme et de Foresterie des Comtés unis de Prescott et Russell et au lien suivant:  
[http://www.prescott-russell.on.ca/services/urbanisme\\_et\\_foresterie/plan\\_de\\_lotissement](http://www.prescott-russell.on.ca/services/urbanisme_et_foresterie/plan_de_lotissement).

**SI UNE PERSONNE** ou un organisme public ne présente pas d'observation orale lors d'une réunion publique, le cas échéant, ou ne présente pas d'observations écrites aux Comtés unis de Prescott et Russell à l'égard du plan de lotissement proposé avant que l'autorité approbatrice n'approuve ou ne refuse d'approuver l'ébauche du plan de lotissement, la personne ou l'organisme public n'a pas le droit d'interjeter appel de la décision des Comtés unis de Prescott et Russell devant le Tribunal d'appel de l'aménagement local de l'Ontario.

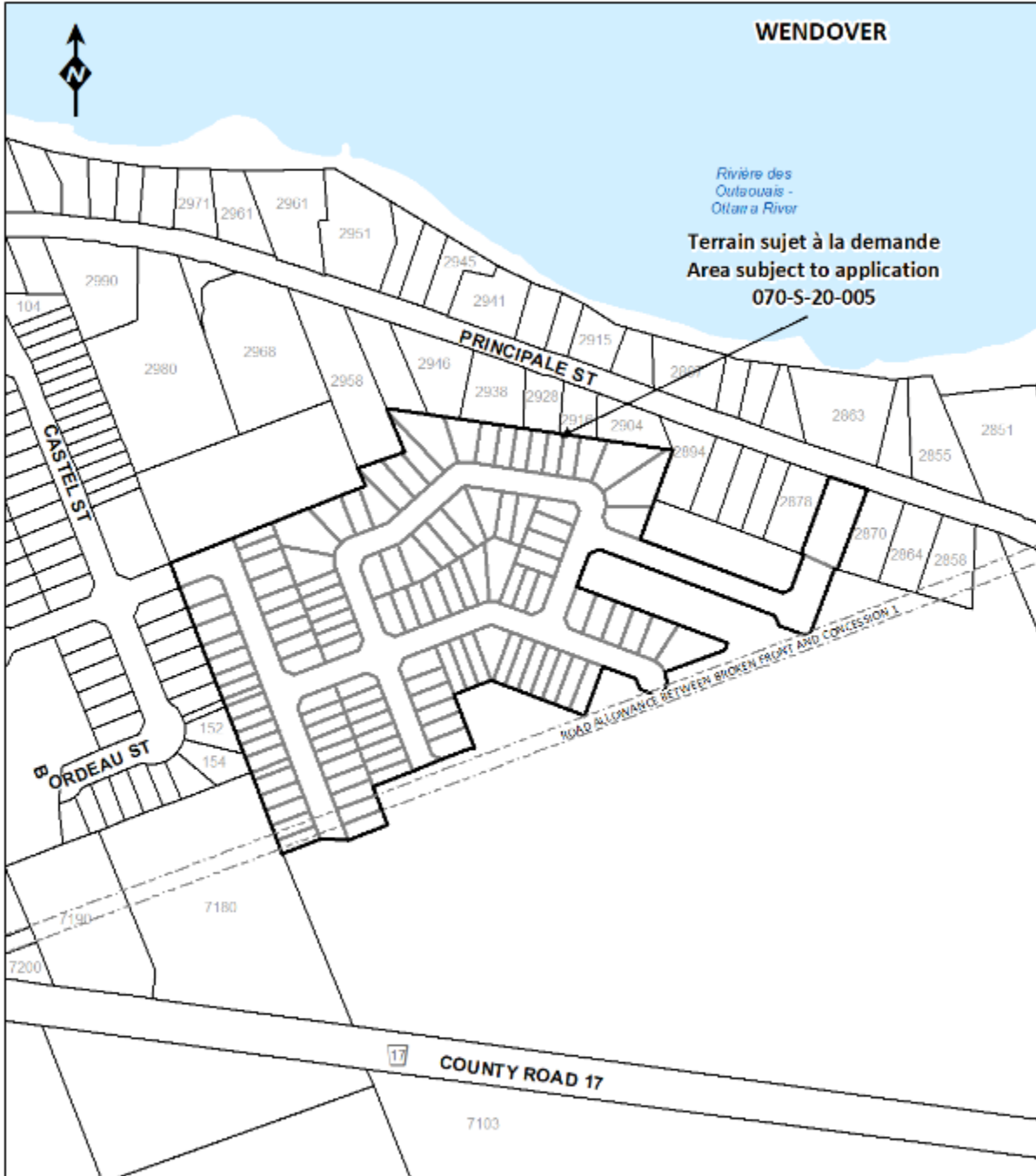
**SI UNE PERSONNE** ou un organisme public ne présente pas d'observations orales lors d'une réunion publique, le cas échéant, ou ne présente pas d'observations écrites aux Comtés unis de Prescott et Russell à l'égard du plan de lotissement proposé avant que l'autorité approbatrice n'approuve ou ne refuse d'approuver l'ébauche du plan de lotissement, la personne ou l'organisme public ne peut pas être joint en tant que partie à l'audition d'un appel dont est saisie le Tribunal d'appel de l'aménagement local de l'Ontario à moins qu'il n'existe, de l'avis de cette dernière, des motifs raisonnables de le faire.

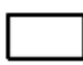
**SI VOUS AVEZ REÇU** cet avis et que vous êtes propriétaire d'un terrain de sept logements ou plus, veuillez afficher cet avis dans un endroit visible par tous les résidents.

**SI VOUS DÉSIREZ ÊTRE AVISÉ(E)** de la décision des Comtés unis de Prescott et Russell relativement au plan de lotissement proposé, vous devez présenter une demande écrite à l'adresse indiquée ci-dessous.

**Département d'Urbanisme et de Foresterie**  
**Comtés unis de Prescott et Russell**  
59 rue Court, C.P. 304  
L'Orignal, Ontario, K0B 1K0  
Courriel: [Planning@prescott-russell.on.ca](mailto:Planning@prescott-russell.on.ca)  
Tél. : (613) 675-4661, poste 7104

**Daté ce 16<sup>e</sup> jour de décembre 2020.**



 Terrain cible  
Subject Land

 Lot proposé  
Proposed Lot

